

Paris, le 10 juin 2022

Destinataires :

Comités Régionaux

Réf : DV/DMB/AA/2022-193
Pôle Administration Générale/Service juridique
Affaire suivie par : Alexandra Agnus
☎ 01.48.01.24.83
Objet : Mutations 2022/2023

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Compte tenu de la date tardive des Championnats de France Elite cette saison, la période de mutation 2022/2023 s'ouvrira le **18 juillet 2022**.

Vous trouverez ci-joints les différents documents relatifs à la procédure de mutation 2022/2023 :

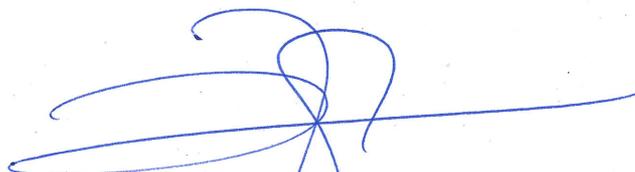
- un document récapitulatif de la procédure de mutation ;
- les formulaires de mutation ;
- le règlement des mutations (articles 32 à 35 du règlement intérieur).

La liste des gymnastes Performance vous sera transmise début juillet, une fois que les compétitions fédérales seront terminées.

L'ensemble de ces documents ainsi que la Ranking list seront également disponibles sur le site internet fédéral à compter du 18 juillet 2022, date d'ouverture de la période de mutation.

Le service juridique reste à votre disposition pour toute précision que vous souhaiteriez sur ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleures salutations.



David Vallée
Directeur Exécutif